

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMECIALES



&



Le Laboratoire de recherche PERMANAN ;

Equipe de recherche : « Performance, Entrepreneuriat et Développement Durable » ;

Equipe de recherche : « Management de la Chaine de valeur des écosystèmes économiques innovants en Algérie »

Organisent la 2^{ème} édition du Colloque National en hybride :

**«Université, Innovation et Entrepreneuriat –
2^{ème} édition : De la synergie à l'action, quels
leviers pour un écosystème entrepreneurial
durable en Algérie ?»**

Le 18 Novembre 2026

Au Pôle Universitaire de Koléa (EHEC)

Présidentes d'Honneur du Colloque :

Pr KASMI Amel – Directrice de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Pr. BARR-BOUYOUCHEF Djamila – Directrice du laboratoire PERMANAN

Présidente du Colloque : Dr. MEGHARI BEN ADDA Randa

Co-présidente du Colloque : Pr. LAOUDJ Ouardia

PREAMBULE

Dans un contexte économique marqué par des mutations technologiques, numériques et institutionnelles rapides, l'entrepreneuriat s'impose de plus en plus comme un levier majeur de création de valeur, d'innovation, de diversification économique et de développement durable. Ces transformations redéfinissent les conditions de création et de développement des entreprises et appellent à repenser les mécanismes permettant de faire émerger et de consolider des initiatives entrepreneuriales capables de répondre aux nouveaux défis économiques et sociaux (Autio & al. 2024).

En Algérie, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation occupe une place croissante dans les politiques publiques et dans les stratégies de développement économique. L'université est appelée à jouer un rôle central dans cette dynamique, non seulement à travers la formation et le développement des compétences, mais également par la valorisation de la recherche scientifique, l'accompagnement des porteurs de projets, la création de startups et le renforcement des interactions avec les entreprises et les institutions.

Par ailleurs, l'accélération de la transformation numérique et l'essor de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives pour l'entrepreneuriat. Ces évolutions favorisent l'apparition de nouveaux modèles d'affaires, de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles formes d'organisation. Elles soulèvent toutefois des enjeux liés aux compétences, au financement, à la gouvernance des données, à la cybersécurité, à l'éthique et à l'adaptation du cadre institutionnel (Angelo & AL ; 2024).

Dans cette perspective, l'École des Hautes Études Commerciales de Koléa (Algérie) et le Laboratoire « *Management, Performance, Innovation (MPI)* » organisent la deuxième édition du colloque national « **Université, Innovation et Entrepreneuriat : De la synergie à l'action, quels leviers pour un écosystème entrepreneurial durable en Algérie ?** », qui se tiendra le **18 Novembre 2026** au niveau de l'auditorium de l'École des Hautes Etudes Commerciales au Pôle Universitaire de Koléa, Tipaza. Dès lors, cette deuxième édition propose d'examiner les leviers permettant de passer de la synergie à l'action, en mettant l'accent sur les mécanismes susceptibles de consolider un écosystème entrepreneurial algérien plus innovant, inclusif, résilient et durable.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La première édition du colloque national « **Université, innovation et entrepreneuriat : Quelles synergies pour une économie durable en Algérie ?** » a permis de mettre en évidence l'importance des interactions entre l'université, les acteurs économiques et les institutions dans la construction d'un écosystème entrepreneurial favorable. Elle a également abordé les enjeux liés à l'innovation, à la transformation numérique, à l'intelligence artificielle, à l'accompagnement institutionnel et à l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans le prolongement de cette réflexion, la deuxième édition entend dépasser la seule identification des synergies pour s'intéresser davantage à leur traduction concrète en actions, dispositifs, stratégies et mécanismes susceptibles de renforcer durablement l'écosystème entrepreneurial algérien. Il s'agit notamment de s'interroger sur la capacité des différents acteurs de l'écosystème à transformer les initiatives existantes en projets entrepreneuriaux viables et pérennes, à renforcer les passerelles entre recherche et marché, à améliorer les mécanismes d'accompagnement et de financement, et à favoriser l'émergence d'une culture entrepreneuriale fondée sur l'innovation, la responsabilité et la création de valeur durable.

Le développement d'un écosystème entrepreneurial performant ne repose pas uniquement sur l'existence d'opportunités ou sur la multiplication des dispositifs d'accompagnement (Queissner, Stolz & Weiss ; 2025). Il dépend également de la capacité des différents acteurs à coordonner leurs actions, à mutualiser leurs ressources et leurs compétences et à construire des mécanismes favorisant la transformation des idées innovantes en projets économiquement et socialement viables.

Dans cette perspective, l'université constitue un acteur stratégique de l'écosystème entrepreneurial. Elle contribue à la production et à la diffusion des connaissances, au développement des compétences, à la valorisation des résultats de la recherche et à l'accompagnement des étudiants et chercheurs souhaitant transformer leurs idées en projets.

Cependant, le passage de l'idée au projet, puis du projet à une entreprise durable, demeure confronté à plusieurs défis : accès au financement, accompagnement managérial, accès aux marchés, maîtrise des technologies, protection de la propriété intellectuelle, compétences entrepreneuriales, cadre réglementaire et capacité à construire des partenariats efficaces. De ce fait, la problématique de ce colloque national n'est donc plus uniquement de savoir ***comment créer des synergies entre les acteurs, mais également comment transformer ces synergies en actions concrètes et en résultats durables, en intégrant les opportunités offertes par l'intelligence artificielle et le numérique ?***.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

À travers cette deuxième édition, nous visons principalement à :

- Analyser les leviers permettant de transformer les synergies entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial en actions concrètes et coordonnées ;
- Examiner le rôle de l'université dans la création, l'accompagnement et la pérennisation des initiatives entrepreneuriales ;
- Identifier les mécanismes favorisant le transfert des connaissances et la valorisation de la recherche scientifique ;
- Évaluer les dispositifs d'accompagnement, de financement et d'incubation destinés aux startups et aux porteurs de projets ;
- Explorer l'impact de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle sur les opportunités et les modèles entrepreneuriaux ;
- Analyser les facteurs favorisant la pérennité et la croissance des startups et des jeunes entreprises ;
- Examiner les enjeux liés à l'entrepreneuriat durable et inclusif.

AXES THEMATIQUES

- | |
|---|
| ➤ <u>AXE 01</u> : Université et écosystème entrepreneurial : de la formation à l'action. |
| ➤ <u>AXE 02</u> : Innovation, transformation numérique et nouveaux modèles entrepreneuriaux. |
| ➤ <u>AXE 03</u> : Financement, accompagnement et pérennité des entreprises. |
| ➤ <u>AXE 04</u> : Politiques publiques, institutions et gouvernance de l'écosystème. |
| ➤ <u>AXE 05</u> : Entrepreneuriat inclusif, jeunesse et développement durable. |
| ➤ <u>AXE 06</u> : De la synergie à l'action : expériences, bonnes pratiques et perspectives. |

NORMES DE SOUMISSION

- Les communications peuvent être présentées en français, en anglais ou en arabe.
- Les communications en français et en anglais doivent être rédigées au format A4, en police Times New Roman taille 12, avec des marges de 2,5 cm et un interligne de 1,5, en texte justifié. Celles en arabe doivent être rédigées en police 14, en respectant les mêmes normes de mise en page.
- Les communications ne doivent pas dépasser 15 pages (y compris la bibliographie et les annexes). Elles doivent inclure un résumé dans une langue différente de celle de la communication ainsi qu'un maximum de cinq mots-clés.
- Chaque soumission acceptée doit être accompagnée d'une présentation PPT.
- L'auteur s'engage à ce que son intervention ne fasse l'objet d'aucune autre communication ou publication scientifique.
- Les communications finales doivent être envoyées au format Word doivent être envoyées au plus tard le **13/11/2026**, exclusivement par e-mail à l'adresse suivante :
colloque.mpi.hec@gmail.com

DATES IMPORTANTES

Date limite de soumission des papiers : 13/11/2026

Notification d'acceptation aux auteurs : 15/11/2026

Date limite d'envoi des supports PPT : 17/11/2026

DATE DU COLLOQUE : 18/11/2026

TABLE RONDE :

« *D'une logique de sensibilisation environnementale à une logique de mesure* »

Dans le prolongement des réflexions consacrées à la construction d'un écosystème entrepreneurial durable, cette deuxième édition du colloque propose une table ronde stratégique consacrée à l'empreinte carbone des entreprises et des startups et aux nouveaux enjeux liés à la transition vers une économie bas carbone.

Dans un contexte marqué par le renforcement des exigences environnementales à l'échelle internationale, la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre devient progressivement un enjeu stratégique pour les entreprises, les startups et l'ensemble des acteurs économiques. La mesure, la quantification et le suivi de l'empreinte carbone constituent désormais des étapes essentielles pour permettre aux organisations d'identifier leurs principales sources d'émissions, d'évaluer leur performance environnementale et d'engager des démarches concrètes de réduction et de décarbonation.

Cette évolution est particulièrement importante pour les entreprises algériennes, notamment celles qui souhaitent accéder aux marchés internationaux et s'inscrire dans des chaînes de valeur soumises à des exigences environnementales croissantes. Les dispositifs européens, tels que le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF/CBAM), renforcent notamment l'importance de la quantification, de la traçabilité et de la vérification des émissions associées aux activités et aux produits.

La table ronde s'inscrit ainsi dans une réflexion prospective sur l'évolution vers une économie bas-carbone et sur les mécanismes de tarification du carbone. Elle permettra d'aborder les méthodes et outils permettant de mesurer et de quantifier les émissions de CO₂, les référentiels et normes applicables, les modalités de reporting et de vérification, ainsi que les implications économiques et stratégiques d'une éventuelle généralisation des mécanismes de tarification du carbone.

Cette table ronde sera animée par le **Réseau Algérien d'Économie**

Circulaire (CALEC), acteur engagé dans la promotion de l'économie circulaire, de l'éco-conception, de l'éco-innovation et du développement durable. Le CALEC œuvre notamment au rapprochement entre les acteurs scientifiques, industriels et institutionnels et au transfert des connaissances vers les pratiques et solutions contribuant à une économie plus durable. Les échanges porteront notamment sur les questions suivantes :

- Comment mesurer et quantifier les émissions de CO₂ d'une entreprise ou d'une startup ?;
- Quels référentiels, normes, méthodes et outils utilisés pour établir une empreinte carbone fiable ?;
- Comment intégrer la mesure des émissions dans le pilotage et la stratégie de l'entreprise ?;
- Quels mécanismes de tarification du carbone pourraient être envisagés et quelles seraient leurs implications économiques ?;
- Quel rôle pour les startups dans le développement de solutions de mesure, de réduction et de compensation des émissions ?;
- Comment passer de la mesure de l'empreinte carbone à une véritable stratégie de décarbonation et de création de valeur durable ?.

Cette rencontre constituera ainsi un espace de dialogue scientifique et professionnel permettant de croiser les regards des chercheurs, entreprises, startups, experts et acteurs institutionnels autour d'une question appelée à prendre une importance croissante : ***Comment passer d'une logique de sensibilisation environnementale à une logique de mesure, de quantification, de responsabilisation et de transformation des pratiques entrepreneuriales ?***. Elle s'inscrit pleinement dans l'ambition de cette deuxième édition : **passer de la synergie à l'action et faire de l'innovation et de la responsabilité environnementale des leviers de construction d'un écosystème entrepreneurial algérien durable et compétitif.**